ni 18. Jan. 1662.

Monsieur de Lionne m'a tres-humb. supplié d'agreer que pour luij sauver l'importunité d'une visite parmi la grande foulle de ses occupations, que la seule Harmonie, dont il se peut jouuir interieurement, et Monsieur luij soit rendue de loing, comprenant la substance de ce qui fut respondu de bouche luij à S.M. par

Son tres-h. et tres-obeiss.

© Koninklijke Bibliotheek
KA 49-2, p. 927
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/5750